

POLITIQUE DÉPARTEMENTALES — POLITIQUE ÉDUCATIVE

Les collèges sont une compétence centrale du Département à laquelle la collectivité consacre des moyens considérables pour offrir les meilleures conditions d'éducation et de travail pour les élèves, l'équipe éducative et les agents des collèges. Près de 48 M€ sont consacrés au fonctionnement des 132 collèges publics depuis le début du mandat.

Favoriser le travail et l'éducation dans les collèges

La construction, la réhabilitation et l'extension des collèges relèvent des compétences du Département. Plus d'un nouvel établissement est livré en moyenne chaque année, pour répondre à la hausse des effectifs sur l'ensemble du territoire.

Trois nouveaux collèges ont été livrés à la rentrée 2023 :

1. Le collège « Marie Amélie Le Fur » à Coubert pour près de 26 millions d'euros (M€),
2. Le collège « Marthe Gauthier » à Charny pour 26,5 M€,
3. Le collège provisoire « Jeanne Bonnardel-Beguin » à Moussy-le-Neuf pour près de 15 M€.

Deux extensions et aménagements livrés en septembre 2023 :

1. Le collège « Albert Camus » à Meaux 4,5 M€,
2. Le collège « Marcel Rivière » à Lagny-sur-Marne 3,3 M€.

+ 404**M€**

dédiés depuis le début du mandat pour la construction et la réhabilitation de nouveaux collèges

+ 168**M€**

dédiés pour les travaux d'entretien des collèges

+ 8,6**M€**

consacrés à l'équipement matériel et mobilier des collèges

6**M€**

ont été consacrés à la suppléance des agents pour assurer la continuité du service

Le Département s'investit pour [la restauration scolaire des collégiens](#) à travers deux projets forts :

- la **refonte de la tarification de la restauration scolaire** avec l'adoption d'une tarification unique au quotient qui sera mise en place à partir de la rentrée 2024,
- la **plateforme Approv'Halles située à Provins** pour proposer aux collégiens qui mangent à la cantine une offre alimentaire locale et de qualité. Ce nouveau projet de restauration scolaire, appelé Seine-et-Marne fraîcheur, sera effectif à partir de la rentrée 2024.

Au-delà des mesures volontaristes prises par le Département en matière de rémunération et de pouvoir d'achat qui concernent tous ses agents, la collectivité a souhaité particulièrement valoriser ses 1 500 agents des collèges :

- en les dotant pour la première fois de tenues de travail homogènes, adaptées à chaque métier et mettant en valeur leur appartenance à la collectivité, pour plus de 550 000€ en 2023,
- en mettant en lumière les chefs de cuisine et cuisiniers dans le cadre du Salon de l'agriculture, mais aussi d'un concours annuel lancé en mars 2024.



66% des Seine-et-Marnais sont satisfaits de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges, selon une enquête Ifop réalisée en juin 2023.

Renforcer l'offre éducative aux collégiens

Convaincu de l'importance de donner aux collégiens tous les outils pour réaliser pleinement leur potentiel, le Département s'investit dans une politique éducative, au plus proche des besoins des élèves et des équipes pédagogiques.

Plusieurs actions ont été menées par le Département pour les élèves :

- Revalorisation à partir de 2022 des récompenses aux **lauréats de la mention très bien du brevet**
- **Enrichissement continu du [Parcours collégien](#)** avec notamment la création de l'opération « En route vers les musées » qui a vocation à financer le transport des collégiens vers des musées seine-et-marnais afin de proposer des sorties en lien avec les programmes scolaires.
- **Convention avec l'association « Graines de France »** et organisation de journées de sensibilisation au lien pompiers/population en présence de représentants de l'association et de pompiers seine-et-marnais, au sein de cinq collèges.
- **Projet éducatif innovant en 2023/2024** : lancement de l'Aquathon. Il s'agit d'une démarche participative centrée sur les besoins des collégiens autour de l'eau et de sa consommation dans les collèges.

En faveur de l'inclusion scolaire et de la lutte contre le harcèlement

Depuis plusieurs années, le Département s'est investi pour sensibiliser les collégiens au [harcèlement scolaire](https://www.seine-et-marne.fr/fr/harcèlement-scolaire) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/harcèlement-scolaire>) (rentrée 2021), à [l'usage des outils numériques et au cyberharcèlement](https://www.seine-et-marne.fr/fr/sensibilisation-aux-outils-numeriques) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/sensibilisation-aux-outils-numeriques>) (rentrée 2022), et au [handicap et à l'inclusion](https://www.seine-et-marne.fr/fr/sensibilisation-inclusion-scolaire) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/sensibilisation-inclusion-scolaire>) (rentrée 2023).

Le Département accompagne **la création d'unités d'enseignement externalisées (UEE)** aux côtés de l'Éducation nationale et de l'Agence régionale de santé pour des collèges inclusifs :

- une UEE ouverte au collège Marthe Gautier de Charny à la rentrée 2023 (accueil de jeunes avec des troubles autistiques, en lien avec l'EPMS de l'Ourcq) ;
- réalisation par le Département de travaux pour l'aménagement d'espaces dédiés de l'UEE au collège Mallarmé à Fontenay-Trésigny.

En 2024, la campagne de rentrée portera sur la nutrition et la prévention de l'obésité.



94 % des Seine-et-Marnais sont favorables au développement de politiques en faveur de la jeunesse notamment par un plan de lutte contre le harcèlement scolaire, selon une enquête Ifop, réalisée en juin 2023.

Développer l'offre d'enseignement supérieur et de formation professionnelle

La Seine-et-Marne souffre d'un déséquilibre de l'offre d'enseignement supérieur francilienne, essentiellement située à Paris. C'est pourquoi, le Département de Seine-et-Marne a souhaité proposer un soutien complémentaire de celui de la Région.

Un dispositif a été créé en 2023 pour soutenir à terme **cinq campus digitaux des formations** au travers d'une aide à l'emploi dégressive sur cinq ans au poste de tuteur/animateur. Les campus digitaux des formations sont des espaces de proximité permettant la poursuite d'études supérieures et autres formations à distance. Trois campus sont soutenus depuis 2023 à Montereau, Nemours et Provins.

Le Département soutient activement le **développement universitaire sur son territoire**, et notamment l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel (UGE) dans leur stratégie de développement à l'échelle de la Seine-et-Marne.

Dans le cadre des conventions de partenariat passées avec ces deux universités, le Département de Seine-et-Marne s'est engagé en qualité de membre fondateur au sein des Fondations de l'UPEC (depuis 2020) et de l'UGE (depuis 2022), afin de **valoriser le potentiel de recherche**, de formation ainsi que la visibilité de ces établissements.

Afin de **favoriser la formation professionnelle**, le Département soutient aussi activement, depuis 2022, des écoles de production qui se développent sur son territoire en lien avec les filières créatrices d'emplois.

50 000 €**par an**

durant 5 ans, c'est l'aide apportée par le Département pour soutenir les fondations UPEC et UGE

24 800**€**

versé par le Département à l'école de production de l'ICAM pour son site de Grand Paris Sud à Lieusaint en 2022

24 800**€**

versés par le Département au projet d'école de production "Montereau Porte de Paris" en 2024

1**M€**

prévu par le Département pour soutenir le dispositif des campus digitaux des formations

Les prochains objectifs :

- Reprise en régie de la compétence restauration scolaire avec la mise en route de la plateforme d'approvisionnement Approv'Halles à la rentrée 2024 ;
- Se donner de nouveaux moyens pour assurer la continuité du service en élargissant l'externalisation des missions d'entretien général dans les collèges, avec une vingtaine d'établissements concernés à la rentrée 2024 au regard des résultats positifs de l'expérimentation conduite entre 2020 et 2022, et des retours favorables des équipes de direction concernées ;
- Rendre plus attractifs les métiers en tension dans les collèges en transformant une cinquantaine de postes d'emplois aidés en postes pérennes ;
- soutien à l'extension du campus de Lieusaint de l'IUT Sénart-Fontainebleau à hauteur de 1,5 M€, dans le cadre des partenariats avec l'Université Paris-Est Créteil (l'UPEC) ;
- Déploiement à l'automne 2024 du Tour des métiers77, une plateforme mobile qui sillonnera toute la Seine-et-Marne, notamment dans les territoires où l'offre de formations est très peu présente, afin d'informer le public sur les métiers où l'on recrute et sur les formations permettant d'y accéder sous forme interactive et ludique, en partenariat avec les acteurs locaux (collèges, lycées, maison de l'emploi...).
- Réflexion sur le lancement d'un pass jeunes pour récompenser l'engagement de la jeunesse seine-et-marnaise ;
- Réflexions en cours sur la création d'un Conseil départemental des jeunes.

Brochure de mi-mandat : collèges

[Projet éducatif départemental](#)[Parcours collégien](#)[Collège numérique](#)[Restauration scolaire](#)[Annuaire des collèges](#)

Créé le: 17/11/2021

- Mis à jour le : 12/04/2024

